Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-2026_06_29_02-DE

VILLE DE EZIN le-Coquet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026

NOMBRE

De Conseillers en exercice : 29

De Conseillers présents : 21

De votants : 25

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Vezin-le-Coquet convoqué le vingt-trois juin, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Paul Le Meut, Maire.

Étaient présents :

Mme AÏT ALI Aïcha - Mme AMBROISE Virginie - M. AUVÉ Samuel - M. BEAUSSIER Benoit - Mme BIDAN Florence - Mme BOUDET Christine - M. FEUNTEUN Gwenn - Mme GODIN MAILLARD Maryline - Mme HUTEAU Anaëlle - M. LE MEUT Paul - Mme LEMESLE Catherine - M. MAROUZÉ Didier - M. MARTINE Gaëtan - Mme MIALON Mélissa - M. OLLIVIER Jean - M. PIGAL Sébastien - Mme QUELLEUC Martine - Mme QUÉMÉNER Aurélie - M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier - M. THOMAS Yann - M. WACHTER Fabrice

Étaient absents :

M. BAH Abdoul - Mme BEAUSSIER Imène - M. ERRAMI Noureddine - Mme FRIQUET Chantal - M. GREDOIRE Jordan - Mme KULOVAC Ferzada - Mme LAHAYE Marie-France - Mme O'BAVAMIAN Aurélie

Pouvoirs de vote :

M. BAH Abdoul à Mme HUTEAU Anaëlle
Mme FRIQUET Chantal à M. PIGAL Sébastien
M. GREDOIRE Jordan à M. THOMAS Yann
Mme LAHAYE Marie-France à M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Secrétaire :

M. SCHLAGDENHAUFFEN Didier

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213503535-20260629-2026_06_29_02-DE

VILLE DE VEZIN le-Coquet

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2026

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES – SÉCURITÉ – PATRIMOINE

Réf. : ASLD/VLB/26/02

OBJET 4.1.1 – TRANSFORMATION DE POSTE SUITE À PROMOTION INTERNE

EXPOSÉ

M. Schlagdenhauffen, Adjoint aux Ressources Humaines, Cimetière et État Civil, informe qu'au vu de la liste d'aptitude de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise de l'année 2026, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur Le Maire :

- à supprimer un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet, à compter du 1er juillet 2026,
- à créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet, à compter du 1er juillet 2026

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire :

- à supprimer un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet, à compter du 1er juillet 2026,
- à créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet, à compter du 1er juillet 2026

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Le secrétaire de séance,

Didier SCHLAGDENHAUFFEN

Le Maire,

MAIRIE de VEZIN-LE-COQUET Ille-et-Vilaine

Paul LE MEUT